



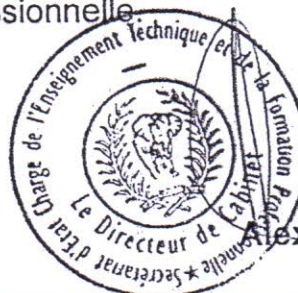
Abidjan, le 17 JAN 2018

COMMUNIQUE

Le Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle porte à la connaissance des candidats aux concours d'accès aux fonctions d'Adjoint aux Chefs d'Etablissements (ACE) Censeurs, Secrétaire Exécutif aux Relations Formation-Emplois (SERFE), Chefs de Travaux) de la session 2018 que les inscriptions sont ouvertes du **lundi 22 janvier au vendredi 23 février 2018**, délai de rigueur.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DEVRA COMPORTER OBLIGATOIREMENT :

- Un kit à retirer à la DECOB ;
- Une lettre de motivation adressée au Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie de la dernière décision d'avancement ou à défaut 1 copie de l'arrêté de nomination de nomination dans le grade ou encore 1 copie de la décision de titularisation ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de six (06) mois ;
- Deux (02) photos d'identité ;
- Une quittance des droits d'inscription au concours d'un montant de vingt mille francs (20 000 F) délivré par la Trésorerie Principale de la DECOB ;
- Un attestation de non sanction disciplinaire délivrée par le conseil de discipline de la Fonction Publique (les photocopies ne sont pas admises) ;
- Un engagement à servir dans toutes les Directions Régionales de la Formation Professionnelle.
- Un formulaire confidentiel fourni par la DECOB, dûment rempli daté et certifié par le cachet et la signature du supérieur hiérarchique et contresigné par le Directeur Régional de la Formation Professionnelle.



Alexis AHONZO



N° _____ /SE-ETFP/DRH/S-DGP/kfv

Abidjan, le

LISTE DES SPECIALITES A OUVRIR AU CONCOURS PROFESSIONNELS
DES ADJOINTS AUX CHEFS D'ETABLISSEMENTS (ACE) SESSION 2017

N°	CONCOURS PROFESSIONNELS			
	ETABLISSEMENTS	SERFE	CENSEUR	CHEF DE TRAVAUX
1	LT COCODY		2	
2	LT BOUAKE		2	
3	LT YOPOUGON			1- Génie Alimentaire
4	LP HOTELIER		1	
5	LP GAGNOA	1	1	
6	LPC YOPOUGON		2	
7	LP FERKE	1	2	
8	LP JACQUEVILLE		1	
9	CBCG DALOA		1	
10	EIBMA	1		
11	CFP ABENGOUROU		1	
12	CETIC TENGRELA		1	
13	CET MANKONO	1	1	
14	CPMME KOUMASSI		1	
15	CPTI YOPOUGON		1	1- Construction Mécanique
16	EBP YAMOOUSSOUKRO			1- Boulangerie/Pâtisserie
17	CFP SAN-PEDRO		1	1- Construction Métallique
18	CFP YAMOOUSSOUKRO			1- Menuiserie
19	CET ADZOPE		1	
20	CET AGBOVILLE		1	1- Coupe couture/VFS
21	CFP FERKE			1- Construction Métallique/Menuiserie
22	CFP GAGNOA	1	1	1-Génie Civil Bâtiment/Electrotechnique
23	CFP LAKOTA	1		
24	CFP ODIENNE	1	1	
25	CFP OUANGOLO	1	1	1-Construction Métallique/Mécanique Moto
26	CFP GUIGLO	1		
27	CFP KATIOLA	1	1	
28	CFP KOLIA	1		1 Construction Métallique
29	CFP KORHOGO		1	1- Construction Métallique
30	CFP KOUTO	1		1- Fabrication Mécanique
31	CFP BOUNDIALI	1	1	1- Electrotechnique/Electricité
32	LP GRAND LAHOÛ		1	1- Electrotechnique/Electricité
33	CFP BONGOUANOU	1		
34	CFP GBON	1	1	1- Sanitaire Social
35	CFP TOUBA		1	
36	CFP AFFOTOBO	1		1- Menuiserie
37	CFP GRAND-BASSAM	1		
	SOUS-TOTAL	17	29	16
			TOTAL: 62	

